

AVIS PUBLIC

Aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, M^e Jessica Bilodeau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise **qui ne sont pas déjà inscrits sur la liste électorale comme personnes domiciliées.**

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez, le jour du scrutin :
 - ✓ avoir **18 ans** ou plus;
 - ✓ avoir la citoyenneté canadienne;
 - ✓ ne pas être sous curatelle ni être privé(e) de vos droits électoraux.
3. Pour exercer votre droit de vote, **vous devez transmettre le document approprié** :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant et l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre **une demande d'inscription**;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre **une procuration** désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection.

Vous devez transmettre le formulaire approprié dûment rempli à l'adresse indiquée ci-bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le **21 octobre 2025 à 14 h.**

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale mais au plus tard le **21 octobre 2025** sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale et, par conséquent, sera transmise à la commission de révision.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec M^e Jessica Bilodeau, présidente d'élection :

Bureau des élections
Centre socio-récréatif
500, avenue Jolliet
Sept-Îles (Québec) G4R 2B4
Téléphone : 418 964-3222
Courriel : elections@septiles.ca

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 9^e jour du mois d'octobre 2025.

M^e Jessica Bilodeau
Présidente d'élection